



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 42

DU 27 Mai 2022

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Lundi 23 Mai 2022

Présents : MM. SERRE - BERTHELOT - BOUVERAT - GUIGUE – ALLIO – BARRERA - MANIERE – RIPPERT– GHZAL - MME MACARIO

Excusés : MM. SARDO – STEFANINI - ABOU KHALIL - BENOIT - MAKHECHOUCHE - EL ATTARI - MMES GARCIA - RAOUX

Assistent : MM. SALIH – JAGER (CTD – PPF)

-SONORISATION MANIFESTATIONS

Le Comité de Direction valide le principe des sonorisations sur les manifestations suivantes :

- FINALE ROUMAGOUX
- FETE DU FOOT MAURICE VINAS (04 et 05 Juin 2022 à ORANGE)
- FINALES AVENIR

Les sonorisations ont un coût de 400€/manifestation

La sonorisation pour la fête du Foot qui demande beaucoup plus de matériels sur 2 journées

complètes à un coût de 3500€

La société en charge de cette fourniture (**VEILLER TARD**) nous effectue une gratuité sur les manifestations suivantes :

- REMISE DES MAILLOTS AUX FINALISTES (31/05 au District)
- REUNION LICENCES (02/06 à la Souvine)

-FOOT ANIMATION

La journée Nationale des Débutants (JND) est programmée le 28/05 pour les U6-U7 à PERNES LES FONTAINES et le 04/06 pour les U8-U9 à VAISON LA ROMAINE

Lors de ces journées, les clubs sont dans l'obligation d'envoyer 1 équipe par manifestation.

Considérant que certains clubs n'envoient aucune équipe sur ces rassemblements en évoquant plusieurs paramètres (Eloignement, tournoi etc...), et que certains clubs ne s'excusent pas de cette absence, le Comité de Direction décide d'attribuer une amende de la manière suivante :

- CLUBS EXCUSES = **25€**
- CLUBS NON EXCUSES = **50€** (Idem que les journées d'Accueil)

-ARBITRAGE

La traditionnelle réunion plénière des Arbitres est programmée le Samedi 28 Mai à partir de 09h00 à la salle des Fêtes d'Aubignan

-FUSION

Le Comité de Direction a reçu le Pré-Projet de Fusion entre les clubs suivants

- ETOILE D'AUBUNE** et **LORIOLE JS** (Fusion Absorption)
- JONQUIERES SC** et **COURTHEZON SC** (Fusion Absorption ou Fusion Création)

Le Comité de Direction émet un avis favorable à ces Fusions

Il est demandé aux clubs de **JONQUIERES SC** et de **COURTHEZON SC** de bien vouloir se décider sur le type de fusion et de saisir les documents demandés dans l'application FOOTCLUBS

Michel SERRE
Président

J. Paul MANIERE
Secrétaire